

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 37 (1991)
Heft: 22

Artikel: Le "Swiss made" se fait la belle
Autor: Ceppi, Jean-Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

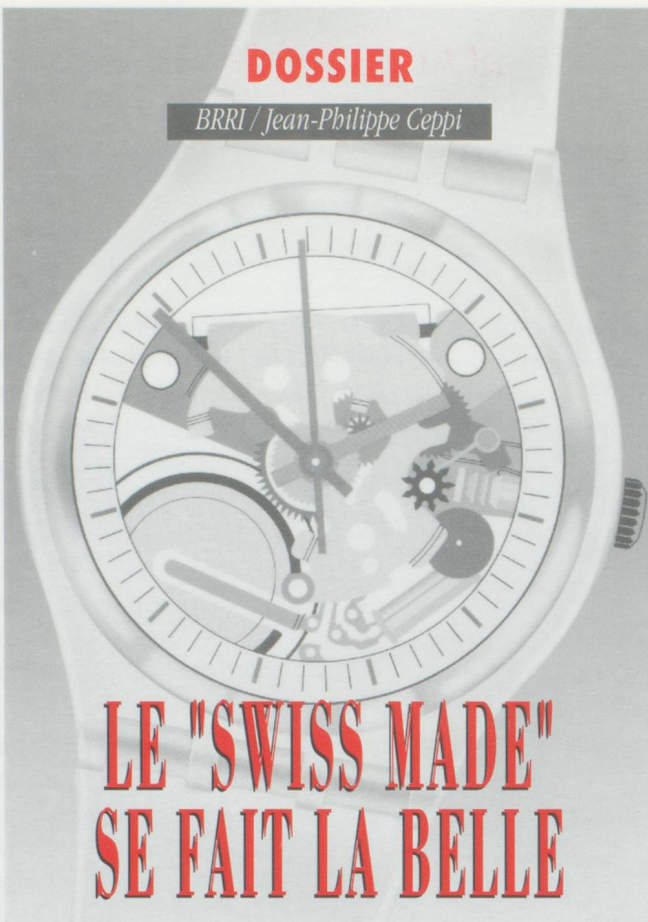
DOSSIER

BRR / Jean-Philippe Ceppi

C'est le coup de l'arroseur arrosé : la Suisse et l'Europe ont mis tant de temps à se mettre d'accord entre elles sur une législation plus stricte de la définition d'origine des montres, que Hongkong a pris les devants. En fait, la colonie britannique a toujours été plus restrictive que la Suisse, qui admettait une définition plus libérale du "Swiss Made" (il suffit que le mouvement de la montre soit suisse). Mais alors que les horlogers suisses et européens s'accordent enfin pour renforcer l'appellation d'origine (mouvement, boîtier et pièces d'origine), c'est Hongkong qui fait machine arrière. Explication : le gouvernement de Hongkong en a eu marre d'attendre et a cédé aux pressions de ses propres producteurs, en proie à une grave crise économique.

"Un tort considérable"

La Suisse attend toujours la réponse à sa note diplomatique envoyée aux autorités de Hongkong le 5 novembre pour protester contre la nouvelle appellation "Swiss Made" que les horlogers de la colonie britannique emploieront dès 1991. "Il est difficile de chiffrer aujourd'hui les conséquences de cette décision, affirme Max Hool, secrétaire général de la Fédération Horlogère. Ce n'est pas une catastrophe pour l'horlogerie suisse, mais nous craignons une concurrence accrue de Hongkong". L'association des fabricants de montres de Hongkong estime que la modification du marquage pourrait attirer de nombreux acheteurs friands de "Swiss Made". Elle espère une



LE "SWISS MADE" SE FAIT LA BELLE

*La Suisse espère un geste de Hongkong
Hongkong va-t-elle submerger le monde de
montres "Swiss Made"... fabriquées à Hongkong ?
C'est bien ce qui risque d'arriver si la colonie britan-
nique ne revient pas sur sa décision récente
d'autoriser la prestigieuse inscription "Swiss
Made" sur les montres dont seul le mouvement est
produit en Suisse. L'horlogerie suisse craint une
forte diminution de ses commandes au profit de son
grand concurrent asiatique. Et elle aura encore
plus de peine à lutter contre les contrefaçons.*

hausse des commandes de 20%. Max Hool : "J'ai même entendu le chiffre de 40% ! J'en doute. Notre industrie est forte, nous n'allons pas mourir. Mais si Hongkong ne revenait pas en arrière, cela nous causerait un tort considérable".

Les craintes de Pierre Aubert

Autre conséquence possible de cette décision gouvernementale : un boom de la contrefaçon de montres suisses à Hongkong. "Nous manquons d'expérience et nous ne mesurons pas les retombées de cette décision sur

le marché de la contrefaçon", affirme l'ancien Conseiller fédéral Pierre Aubert, président du comité international de lutte contre les contrefaçons. "Mais nous craignons une augmentation des copies illégales. Cette situation rendra notre travail encore plus difficile". Max Hool : "Hongkong est déjà une des plaques tournantes de la contrefaçon. Grâce à cet assouplissement de la législation, il se fabriquera des copies quasiment parfaites et marquées "Swiss Made". Mais des "copies" fabriquées légalement avec des mouvements suisses et des machines vendues par les horlogers helvé-

tiques sont-elles encore des contrefaçons ? Plus rien n'est simple !

Main-d'oeuvre à bon marché

Enfin dernière conséquence possible : les horlogers suisses pourraient être tentés de produire leurs montres à Hongkong, où la main-d'oeuvre est meilleur marché. Une montre marquée "Swiss Made" avec des pièces fabriquées à Hongkong ? Une sacrée économie ! "C'est un risque qui nous causerait un tort considérable", affirme Nicolas von der Weid, représentant des horlogers bernois.

De grandes griffes fabriquées à Hongkong ? Pierre Aubert rassure : "C'est un risque qui n'existe pas pour les marques. Elles sont crédibles parce qu'elles sont entièrement fabriquées en Suisse. Les griffes ne répondront pas aux chants des sirènes, car leurs marges considérables leur permettent de rester en Suisse". Audemars Piguet et Rolex confirment.

Le gouvernement de la colonie britannique pourrait-il renoncer à cet allègement du "Swiss Made" ? "Possible, mais difficile", affirme Nicolas von der Weid. Les milieux de l'horlogerie ne croient pas trop à un retour en arrière et menacent déjà de réclamer l'interdiction d'importer en Suisse les montres produites sous cette nouvelle réglementation. Berne est en train d'ébaucher une réaction avec ses partenaires européens et surtout le Japon, mais n'envisage pas encore une telle mesure. ■